



**MÉMO­RAN­DUM D'ENTENTE SUR LA
CONSERVATION DES REQUINS
MIGRATEURS**

CMS/Sharks/AC2/Rec.2.5
2 février 2018

Original : Anglais

2^{ème} Réunion du Comité Consultatif (AC2)

2^{ème} Atelier du Groupe de travail sur la conservation (CWG2)

Bonaire, Pays-Bas, 20 - 24 novembre 2017

**RECOMMANDATIONS DU COMITÉ CONSULTATIF À LA 3^{ÈME} RÉUNION DES
SIGNATAIRES DU MDE REQUINS
SUR
LA COOPÉRATION AVEC LA CMS SUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE ACTION
CONCERTÉE POUR LES REQUINS-BALEINES ET LES RAIES *MOBULA***

1. Le Comité consultatif a émis des recommandations à la troisième Réunion des Signataires (MOS3) sur la coopération avec la CMS sur la mise en œuvre d'une action concertée de la CMS pour le (1) requin-baleine (*Rhincodon typus*) et (2) les raies *Mobula*.
2. Les recommandations sont fournies sous la forme d'un tableau pour chaque espèce de l'Action concertée, qui résume les activités approuvées lors de la COP12. Les recommandations émises par le Comité consultatif font spécifiquement référence à des moyens grâce auxquels le MdE Requin pourrait soutenir la mise en œuvre de ces activités. En outre, le Comité consultatif a émis des suggestions sur les entités les plus adéquates sous l'égide du MdE pour se charger de la mise en œuvre et a détaillé les implications que les activités recommandées auraient sur le budget du MdE.
3. L'Action concertée pour les anges de mer, également approuvée par la COP12 de la CMS, n'a pas été étudiée par le Comité consultatif, car l'espèce n'avait pas été incluse dans l'Annexe 1 au moment de la réunion.
4. Le Comité consultatif et le Groupe de travail sur la conservation ont accueilli les Actions concertées comme un outil pour la conservation, en particulier pour susciter un élan pour les activités des États de l'aire de répartition sur les espèces respectives.

1. Aperçu des activités de la proposition de la COP12 de la CMS pour une Action concertée pour les raies *Mobula*, suggestions de soutien à la mise en œuvre par le MdE Requin, entités en charge de la mise en œuvre et implications potentielles sur le budget du MdE Requin

Activité (telle qu'approuvée par la COP12 de la CMS) <i>(veuillez vous référer au document UNEP/CMS/Concerted Action 12.6 pour de plus amples détails)</i>	Suggestions de soutien à la mise en œuvre par le MdE Requin	Entité	Implications sur le budget du MdE Requin
1.1. Analyser la Stratégie de conservation mondiale (Lawson <i>et al.</i> 2017) et mettre en œuvre les actions prioritaires.	<ul style="list-style-type: none"> – Le Comité consultatif pourra donner des conseils sur la stratégie et sur les initiatives potentielles à mettre en œuvre par les Signataires – Les Signataires pourront envisager d'adopter la stratégie 	<ul style="list-style-type: none"> – Comité consultatif – Signataires 	aucune
2.1. Collaborer avec les communautés locales et le secteur de la pêche afin de collecter des informations socio-économiques sur la capture des raies <i>Mobula</i> , partager les informations et élaborer des stratégies de conservation et de gestion collaboratives.	<ul style="list-style-type: none"> – Les Signataires pourront se mettre en relation avec les communautés locales de leur pays. <p>Commentaire du Comité consultatif : il doit y avoir un compte-rendu sur la mise en œuvre, sans créer davantage de travail pour les Signataires et le Secrétariat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires 	aucune Des coûts pourront survenir pour les Signataires
2.2. Renforcer les capacités au sein des communautés locales afin de soutenir une transition vers des moyens de subsistance alternatifs.	<ul style="list-style-type: none"> – Les Signataires pourront se mettre en relation avec les communautés locales de leur pays. <p>Commentaire du Comité consultatif : il doit y avoir un compte-rendu sur la mise en œuvre, sans créer davantage de travail pour les Signataires et le Secrétariat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires 	aucune Des coûts pourront survenir pour les Signataires
2.3 Consulter les communautés et le	<ul style="list-style-type: none"> – Les Signataires pourront se mettre en 	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires 	aucune

Activité (telle qu'approuvée par la COP12 de la CMS) <i>(veuillez vous référer au document UNEP/CMS/Concerted Action 12.6 pour de plus amples détails)</i>	Suggestions de soutien à la mise en œuvre par le MdE Requin	Entité	Implications sur le budget du MdE Requin
secteur de la pêche et collaborer avec eux afin de concevoir et planifier des modifications règlementaires ou législatives en amont de la mise en œuvre.	relation avec les communautés locales de leur pays. Commentaire du Comité consultatif : il doit y avoir un compte-rendu sur la mise en œuvre, sans créer davantage de travail pour les Signataires et le Secrétariat.		Des coûts pourront survenir pour les Signataires
3.1. Mener des recherches communautaires participatives afin d'améliorer les connaissances sur les prises cibles et les prises accessoires des raies <i>Mobula</i> et sur la répartition et la présence des raies <i>Mobula</i> au sein des États de l'aire de répartition.	<ul style="list-style-type: none"> – Les Signataires pourront se mettre en relation avec les communautés locales de leur pays. Commentaire du Comité consultatif : il doit y avoir un compte-rendu sur la mise en œuvre, sans créer davantage de travail pour les Signataires et le Secrétariat.	Signataires	aucune Des coûts pourront survenir pour les Signataires
3.2. Développer, diffuser et soutenir la mise en œuvre d'approches fondées sur les meilleures pratiques afin de réduire le taux de prises accessoires des raies <i>Mobula</i> et d'adopter une manipulation sûre et des remises à l'eau visant à minimiser la mortalité post-capture.	<ul style="list-style-type: none"> – Les Signataires pourront se mettre en relation avec les communautés locales de leur pays – Le Comité consultatif pourra apporter une expertise technique sur l'atténuation des prises accessoires et les techniques de manipulation sûre et de remise à l'eau (par ex. directives sur la pêche à la senne coulissante par la CTOI, ajouter lien, d'autres directives sur la remise à l'eau en toute sécurité doivent être élaborées, technologies CIEM/OAA sur le comportement des poissons) 	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires – Comité consultatif – Partenaires coopérants – Secrétariat 	aucune Des coûts pourront survenir selon l'activité

Activité (telle qu'approuvée par la COP12 de la CMS) <i>(veuillez vous référer au document UNEP/CMS/Concerted Action 12.6 pour de plus amples détails)</i>	Suggestions de soutien à la mise en œuvre par le MdE Requin	Entité	Implications sur le budget du MdE Requin
3.3. Collaborer à la fois avec les parties prenantes locales et les États de l'aire de répartition voisins afin de coordonner des recherches et la mise en place de la gestion, reconnaissant la nécessité de traiter la conservation des stocks partagés grâce à des approches coordonnées, par ex. par le biais des ORGP et des organismes régionaux des pêches.	<ul style="list-style-type: none"> – Les Signataires pourront coordonner leurs activités avec les parties prenantes locales et les États de l'aire de répartition voisins ; – Le Comité consultatif pourra apporter une expertise technique. 	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires – Comité consultatif 	aucune Des coûts pourront survenir selon l'activité
3.4. Garantir la mise en œuvre effective des exigences et réglementations complémentaires de la CITES, en particulier si aucune protection nationale stricte n'existe pour les raies <i>Mobula</i> .		<ul style="list-style-type: none"> – Signataires 	aucune
3.5 Élargir la répression de la pêche et du commerce illégaux		<ul style="list-style-type: none"> – Signataires 	aucune
4.1 Élaborer un plan pour suivre et évaluer l'efficacité des interventions visant à réduire l'impact socio-économique des mesures de protection.			
4.2 Élaborer un plan de suivi écologique des raies <i>Mobula</i> afin de déterminer l'efficacité des mesures de conservation et de gestion.	<ul style="list-style-type: none"> – Le Comité consultatif pourra apporter une expertise technique. Comité consultatif : Le Comité consultatif pourra examiner les plans de suivi écologique	<ul style="list-style-type: none"> – Comité consultatif 	aucune Des coûts pourront survenir selon l'activité

Activité (telle qu'approuvée par la COP12 de la CMS) <i>(veuillez vous référer au document UNEP/CMS/Concerted Action 12.6 pour de plus amples détails)</i>	Suggestions de soutien à la mise en œuvre par le MdE Requin	Entité	Implications sur le budget du MdE Requin
4.3 Collecter et partager les résultats et les meilleures pratiques lors d'ateliers nationaux et régionaux.	<ul style="list-style-type: none"> – Les Signataires pourront partager des exemples de meilleures pratiques ; – Le Comité consultatif pourra évaluer les meilleures pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires – Comité consultatif – Partenaires coopérants 	aucune Des coûts pourront survenir selon l'activité

2. Aperçu des activités de la proposition de la COP12 de la CMS pour une Action concertée pour le requin-baleine, suggestions de soutien à la mise en œuvre par le MdE Requin, entités en charge de la mise en œuvre et implications potentielles sur le budget du MdE Requin

Activité (telle qu'approuvée par la COP12 de la CMS) <i>(veuillez vous référer au document UNEP/CMS/Concerted Action 12.7 pour de plus amples détails)</i>	Suggestions de soutien à la mise en œuvre par le MdE Requin	Entité	Implications sur le budget du MdE Requin
1.1: Étudier (grâce à des recherches, dont le marquage par satellite et les études génétiques) la connectivité des populations et migrations locales.	<ul style="list-style-type: none"> – Les Signataires pourront soutenir les activités de recherche. – Le Comité consultatif pourra apporter une expertise technique – Le Secrétariat pourra encourager la collaboration dans d'autres régions 	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires – Comité consultatif – Secrétariat 	aucune
1.2: Collecter des informations sur l'échelle d'interaction entre les prises accessoires et les sociétés de pêche afin d'évaluer le degré d'impact sur les requins-baleines et sur toute stratégie d'atténuation potentielle.	<ul style="list-style-type: none"> – Les Signataires pourront soutenir les activités de recherche. – Le Comité consultatif pourra apporter une expertise technique 	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires – Comité consultatif 	aucune
1.3: Étudier les lieux et les conditions dans lesquels la pollution (telle que les engins de pêche jetés, le bruit, le plastique, etc.) affecte potentiellement les populations de requin-baleine.	<ul style="list-style-type: none"> – Les Signataires pourront soutenir les activités de recherche. – Le Comité consultatif pourra apporter une expertise technique – Le Secrétariat pourra encourager la collaboration entre les Signataires 	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires – Comité consultatif – Secrétariat 	aucune
1.4: Évaluer l'impact du changement climatique sur les requins-baleines.			

Activité (telle qu'approuvée par la COP12 de la CMS) <i>(veuillez vous référer au document UNEP/CMS/Concerted Action 12.7 pour de plus amples détails)</i>	Suggestions de soutien à la mise en œuvre par le MdE Requin	Entité	Implications sur le budget du MdE Requin
1.5: Identifier (grâce à des recherches, dont les études utilisant le marquage par satellite) et protéger les habitats critiques des requins-baleines (par ex. les habitats d'alimentation ou de reproduction) et les routes migratoires.	<ul style="list-style-type: none"> – Les Signataires pourront soutenir les activités de recherche. – Le Comité consultatif pourra apporter une expertise technique – Le Secrétariat pourra encourager la collaboration entre les Signataires 	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires – Comité consultatif – Secrétariat 	aucune
2.1: Identifier les menaces potentielles à l'encontre du requin-baleine dues aux activités touristiques.	<ul style="list-style-type: none"> – Les Signataires pourront soutenir les activités de recherche. – Le Comité consultatif pourra apporter une expertise technique – Le Secrétariat pourra encourager la collaboration entre les Signataires 	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires – Comité consultatif – Secrétariat 	aucune
2.2: Collecter et partager les bonnes pratiques des pays ayant un tourisme établi autour des requins-blancs.	<ul style="list-style-type: none"> – Les Signataires pourront partager des exemples de bonnes pratiques ; – Le Comité consultatif pourra apporter une expertise technique – Le Secrétariat pourra encourager la collaboration entre les Signataires 	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires – Comité consultatif – Secrétariat 	aucune
2.3: Encourager l'octroi de permis et la réglementation des interactions dues au tourisme autour des requins-baleines auprès des tours opérateurs.			
2.4: Élaborer des directives touristiques harmonisées afin de limiter l'impact sur les requins-baleines et fournir un code de bonne conduite			

Activité (telle qu'approuvée par la COP12 de la CMS) <i>(veuillez vous référer au document UNEP/CMS/Concerted Action 12.7 pour de plus amples détails)</i>	Suggestions de soutien à la mise en œuvre par le MdE Requin	Entité	Implications sur le budget du MdE Requin
2.5: Garantir que les avantages socio-économiques du tourisme autour du requin-baleine bénéficient aux communautés locales.	<ul style="list-style-type: none"> – Les Signataires pourront se mettre en relation avec les communautés locales et s'assurer de la participation totale des parties prenantes au tourisme autour du requin-baleine. 	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires 	aucune
2.6: Élaborer des outils d'éducation et de sensibilisation appropriés, incorporant les connaissances scientifiques et traditionnelles pour une variété de parties prenantes.	<ul style="list-style-type: none"> – Les Signataires pourront inclure l'élaboration d'outils d'éducation et de sensibilisation dans un Programme de renforcement des capacités. 	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires 	?
2.7: Renforcement des capacités des agences gouvernementales et des communautés locales afin d'organiser des campagnes éducatives.	<ul style="list-style-type: none"> – Le Secrétariat pourra répondre à des demandes spécifiques des Signataires : – Le Comité consultatif pourra apporter une expertise technique 	<ul style="list-style-type: none"> – Secrétariat – Comité consultatif 	aucune
2.8: Garantir une communication claire et un engagement des parties prenantes avec les communautés locales pouvant être affectées par les efforts de conservation et atténuer tout impact négatif.	<ul style="list-style-type: none"> – Les Signataires pourront collaborer avec les communautés locales et atténuer les impacts négatifs du tourisme. 	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires 	aucune
3.1: Se coordonner avec les ORGP afin d'encourager le partage d'informations et la rationalisation des efforts de conservation.	<ul style="list-style-type: none"> – Voir les recommandations du Comité consultatif sur l'engagement des ORGP 		

Activité (telle qu'approuvée par la COP12 de la CMS) <i>(veuillez vous référer au document UNEP/CMS/Concerted Action 12.7 pour de plus amples détails)</i>	Suggestions de soutien à la mise en œuvre par le MdE Requin	Entité	Implications sur le budget du MdE Requin
3.2: Proposer un minimum d'observateurs embarqués sur les lignes maritimes commerciales et à bord des bateaux de pêche afin de collecter davantage d'informations sur les collisions avec des navires, les prises accessoires et les interactions avec les sociétés de pêche.	<ul style="list-style-type: none"> – Les Signataires s'efforceront de renforcer la présence d'observateurs sur leurs flottes de pêche. 	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires 	aucune
3.3: Collecter des informations sur l'échelle d'interaction entre les prises accessoires et les sociétés de pêche afin d'évaluer le degré d'impact sur les requins-baleines et sur toute stratégie d'atténuation potentielle.	<ul style="list-style-type: none"> – Les Signataires pourront fournir des informations sur les interactions entre les prises accessoires et les sociétés de pêche. 	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires 	aucune
4.1: Inclure les Parties n'appartenant pas à la CMS dans la conversation sur la protection des requins-baleines et encourager leur intégration.			
4.2: Organiser un atelier régional afin d'encourager la coopération et d'améliorer la sensibilisation.			
5.1: Identifier les incohérences dans le niveau de protection garanti par différents États de l'aire de répartition.	<ul style="list-style-type: none"> – Le Secrétariat pourra aider en collectant des informations chez les Signataires 	<ul style="list-style-type: none"> – Secrétariat 	

Activité (telle qu'approuvée par la COP12 de la CMS) <i>(veuillez vous référer au document UNEP/CMS/Concerted Action 12.7 pour de plus amples détails)</i>	Suggestions de soutien à la mise en œuvre par le MdE Requin	Entité	Implications sur le budget du MdE Requin
5.2: Encourager tous les États de l'aire de répartition à instaurer une interdiction de toute pêche ciblée des requins-baleines.	<ul style="list-style-type: none"> – Les Signataires pourront traiter ce sujet avec les autres États de l'aire de répartition – Les partenaires coopérants pourront élaborer des supports de sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires – Partenaires coopérants 	aucune
5.3: Encourager tous les États de l'aire de répartition à élaborer des plans d'action pour la conservation du requin-baleine.	<ul style="list-style-type: none"> – Les Signataires pourront envisager d'élaborer un plan d'action pour le requin-baleine – Le Comité consultatif pourra donner des orientations aux Signataires sur demande 	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires – Comité consultatif 	?
5.4: Renforcer les mesures et la législation existantes, élaborer une nouvelle législation le cas échéant, en faveur d'une conservation efficace du requin-baleine, y compris des mesures visant à protéger les habitats et à réduire les menaces.	<ul style="list-style-type: none"> – Les Signataires pourront renforcer ou élaborer des mesures 	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires 	aucune
5.5: Garantir les capacités d'exécution pour la mise en œuvre des réglementations de protection nationales.	<ul style="list-style-type: none"> – Les Signataires pourront renforcer ou développer leurs capacités 	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires 	aucune
5.6: Encourager l'élaboration de plans d'action régionaux afin de stimuler la coopération entre les États de l'aire de répartition ayant des populations connectées.	<ul style="list-style-type: none"> – Les Signataires pourront envisager d'élaborer des plans d'action régionaux ; – Le Comité consultatif pourra fournir une expertise technique. 	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires – Comité consultatif 	?

Activité (telle qu'approuvée par la COP12 de la CMS) <i>(veuillez vous référer au document UNEP/CMS/Concerted Action 12.7 pour de plus amples détails)</i>	Suggestions de soutien à la mise en œuvre par le MdE Requin	Entité	Implications sur le budget du MdE Requin
5.7: Élaborer des plans de gestion pour les sanctuaires marins, les aires marines protégées (AMP) et autres mesures de protection centrées sur l'écosystème incluant les requins-baleines.	<ul style="list-style-type: none"> – Les Signataires pourront envisager d'élaborer des plans de gestion pour les AMP ; – Le Comité consultatif pourra fournir une expertise technique. (Voir les recommandations du Comité consultatif sur la gestion de l'espace) 	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires – Comité consultatif 	?
5.8: Garantir que tous les ORGP interdisent les filets des sennes coulissantes autour des requins-baleines.	<ul style="list-style-type: none"> – Les Signataires étant également membres des diverses ORGP concernées pourront proposer d'interdire la mise en place de filets de sennes coulissantes autour des requins-baleines. 	<ul style="list-style-type: none"> – Signataires 	aucune
6.1: Encourager les stratégies d'atténuation du changement climatique, ainsi que la sensibilisation à ce sujet.			
6.2: Encourager une meilleure gestion des déchets à petite et à grande échelle afin de réduire les débris marins se déversant dans les océans.			